

**PROTOCOLE FONCIER
EPA BORDEAUX EURATLANTIQUE/La Cub**

**AVENANT N° 2 AU PROTOCOLE DE COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES FONCIÈRES DANS L'OIN**

ENTRE :

La Communauté urbaine de Bordeaux représentée par son président en exercice, Monsieur Alain Juppé, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération _____ du conseil de communauté en date du _____, faisant élection de domicile en son siège sis esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux Cedex,

Ci-après dénommée « **La Cub** »

D'une part

ET

L'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique représenté par son directeur général en exercice Monsieur Stéphan de Faÿ, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil d'administration en date du _____, faisant élection de domicile en son siège sis 140 rue des Terres de Borde, CS 41717, 33081 Bordeaux Cedex,

Ci-après dénommé « **l'EPA Bordeaux Euratlantique** » ou « **l'EPA** »

D'autre part

PREAMBULE

Rappel des enjeux du protocole foncier entre l'EPA Bordeaux Euratlantique et La Cub

Le protocole foncier fixe entre l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique et la Communauté urbaine de Bordeaux les modalités de cession et d'apport à titre gracieux des terrains situés dans le périmètre inscrit en opération d'intérêt national sur la période 2012 à 2017. Il régit notamment le partage des coûts et des risques sur des questions d'ordre technique telles que la démolition des bâtis cédés, la dépollution des terrains, l'éviction des éventuels occupants ou de tout autre acte préalable à l'évolution de ces fonciers.

Amendements au protocole

Le conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement a approuvé le 9 décembre 2011 le protocole foncier entre La Cub et l'EPA par la délibération n°2011-18. La Communauté urbaine de Bordeaux a également approuvé les termes de ce protocole lors de sa délibération n°2011/0840 en date du 25 Novembre 2011.

Un avenant a été régularisé entre les parties le 21 décembre 2012 entérinant diverses modifications liées aux plannings opérationnels.

Pour des raisons d'ordre opérationnel (calendrier de montage des opérations, opportunités nouvelles, nécessités techniques), l'EPA, après consultation de La Cub, souhaite faire évoluer l'annexe 1 de cet avenant n°1 afin que les mutations visées dans ce dernier puissent être en adéquation avec les besoins opérationnels des différents projets urbains menés par l'EPA Bordeaux Euratlantique.

Les modifications demandées portent sur les biens suivants :

1) Biens désormais considérés non stratégiques à remettre sur le marché immobilier :

Les terrains identifiés par les n°20 et 21 de l'annexe 1 du protocole foncier, qui ont été acquis par La Cub pour le compte de l'EPA durant sa mission de préfiguration, ne sont plus considérés comme stratégiques pour le développement du projet urbain Saint-Jean Belcier et peuvent être revendus directement par La Cub :

- un bien sis 168 rue des Terres de Borde d'une surface de 75 m² et d'une valeur de 163 860 € (bien n°20 de l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) ;
- un autre sis 96 rue des Terres de Borde d'une surface de 162 m² et d'une valeur de 213 522 € (bien n°21 de l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier).

Ces biens peuvent par conséquent être revendus directement par La Cub ou rétrocédés aux anciens propriétaires comme le prévoient les dispositions du code de l'urbanisme.

2) Biens dont la date de remise doit être modifiée :

Afin d'être en phase avec le calendrier de réalisation des opérations, il est nécessaire de décaler à :

2015

- ✓ l'acquisition par l'EPA, initialement prévue en 2013, des biens suivants :
 - un délaissé de voirie d'une superficie de 1 001 m² sis 114 quai de la Souys (bien n°62 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier), d'un prix de 87 544 € valeur 2015 ;
 - un bassin de rétention d'une superficie de 1 972 m² sis rue Emile Henriot (bien n°63 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier), d'un prix de 172 464 € valeur 2015 ;
 - diverses parties d'emprises rattachées au MIN d'une superficie de 3 945 m² (bien n°104 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier), d'un prix de 431 269 € valeur 2015 ;
- ✓ l'acquisition par l'EPA, initialement prévue en 2014, du bien suivant :
 - un délaissé de voirie sis Boulevard Jean-Jacques Bosc – angle Quai de Brienne dont la superficie reste à déterminer précisément en fonction des besoins de La Cub sur ce terrain pour le projet OMA (bien n°40 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier). La valeur du bien sera arrêtée une fois l'emprise définitive connue, sur la base d'un prix de 164 €/m² valeur 2015.

2016

- ✓ l'acquisition par l'EPA, initialement prévue en 2013, du bien suivant :
 - un terrain nu de 50 000 m² sis aux Folioles, pont Saint-Jean, (bien n°5 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) au prix de 5 441 527 €, valeur 2016 ;
- ✓ l'acquisition par l'EPA, initialement prévue en 2014, des biens suivants :
 - un délaissé de voirie d'une superficie de 2 487 m² sis quai de la Souys (bien n°64 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier), d'un prix de 221 854 € valeur 2016 ;
 - un terrain nu de 704 m² sis 138 rue Emile Combes à Floirac (bien n°65 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier), d'un prix de 94 201 € valeur 2016.

3) Biens dont la date d'acquisition est reportée car liée à un événement extérieur :

Il s'agit ici de convenir de reporter l'acquisition de la caserne de la Benauge, initialement prévue en 2015 (bien n°1 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'un prix encore à déterminer, et de convenir que ladite acquisition pourra être réalisée dès lors qu'elle aura été libérée.

De même, du fait que ces terrains seront amenés à être pour partie utilisés pour la future voie Eymet sans que l'on sache encore dans quelle proportion, il convient de différer, sine die, l'acquisition des biens sis 1 avenue du 11 novembre à Floirac (n°66 et 67 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) initialement prévue en 2015.

4) Biens à réintégrer dans les cessions à l'EPA :

Initialement, devant les difficultés à acquérir les lots de copropriété constituant la propriété d'un immeuble sis 16 rue des Terres de Borde, il avait été convenu que La Cub pouvait remettre ce bien à la vente.

Aujourd'hui, l'EPA ayant pu se rendre propriétaire des autres lots constituant la propriété de l'immeuble, il est intéressant d'acquérir le dernier lot, propriété de La Cub, en sorte de disposer de l'immeuble en pleine propriété. Aussi, devra être réintégré dans les parcelles à céder à l'EPA en 2014 le bien suivant :

- un lot de copropriété sis 16 rue des Terres de Borde d'une superficie d'environ 315 m², au prix de 181 164 € valeur 2014 (bien n°32 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier).

5) Nouveaux biens à céder à l'EPA :

L'avancement de la ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier a permis de préciser certains besoins d'emprises pour parfaire le projet d'aménagement qui suppose que l'EPA se rende propriétaire de biens nouvellement identifiés, à savoir :

En 2014 :

- une emprise de voirie d'une superficie de 109 m² environ sise rue Cabanac (bien n°101 dans l'annexe 1 de l'avenant 2 au protocole foncier), d'un prix de 10 900 € valeur 2014 ;
- une emprise de voirie d'une superficie de 33 m² environ sise à l'angle de la rue Carle Vernet et du quai de Brienne (bien n°103 dans l'annexe 1 de l'avenant 2 au protocole foncier), d'un prix de 3 300 € valeur 2014.

En 2016 :

- une emprise sur l'ex-station ESSO d'une superficie de 1 126 m² environ sise quai de Brienne (bien n°102 dans l'annexe 1 de l'avenant 2 au protocole foncier), d'un prix de 188 335 € valeur 2016.

Avenant n°2 au protocole foncier CUB-EPA

En 2017 :

En raison de son exploitation par le délégataire dans le cadre du contrat de DSP qui lie La Cub à Keolis, il avait été exclu des cessions à l'EPA le bien suivant qu'il convient désormais de réintégrer du fait de sa non-mise à disposition dans le cadre de la nouvelle DSP :

- Emprise sur le parc-relais du tramway Rive droite (bien n°2 dans l'annexe 1 de l'avenant 2 au protocole foncier), dont la surface a été évaluée à 2 000 m², à un prix réévalué de 272 968 € valeur 2017 (actualisation du prix du parc-relais Carle Vernet n°74)

6) Bien à céder par l'EPA à La Cub :

Dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption, l'EPA a acquis pour les besoins de La Cub des biens immobiliers que La Cub doit lui racheter.

Il s'agit d'un bien sis quai de la Souys à Floirac (LESBATS) d'une surface totale de 17 039 m² et d'une valeur de 2 484 274 €.

7) Biens non acquis par l'EPA :

Par ailleurs, l'EPA avait prévu d'acquérir divers biens qui se révèlent, au vu de l'avancement des projets, non utiles à acquérir.

Il s'agit de :

- un terrain avec bâti à démolir sis 102 rue du Professeur Bergonié à Bègles (bien n°51 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) qui devait être acquis en 2013 au prix de 294 677 € pour le projet d'habitat coopératif. La Cub cédera le bien directement aux intéressés, l'EPA versant à titre de participation à l'opération, directement à La Cub, une somme de 100 068 € se décomposant en :
 - 71 968 € de participation au titre du foncier,
 - 28 100 € au titre de la démolition ;
- un terrain nu sis boulevard Jean-Jacques Bosc à Bègles (bien n°42 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 268 m² au prix de 36 578 € ;
- un terrain nu sis boulevard Jean-Jacques Bosc à Bègles à Bègles (bien n°43 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 864 m² au prix de 98 269 € ;
- un terrain nu sis boulevard Jean-Jacques Bosc à Bègles (bien n°44 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 326 m² au prix de 44 494 € ;
- un terrain nu sis boulevard Jean-Jacques Bosc à Bègles (bien n°45 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 197 m² au prix de 26 887 € ;

Avenant n°2 au protocole foncier CUB-EPA

- un bâti sis rue Marcel Sembat à Bègles (bien n°46 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 211 m² au prix de 23 998 € ;
- un bâti à démolir sis rue du Prêche à Bègles (bien n°49 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 1 190 m² au prix de 135 347 € ;
- un bâti sis rue des Frères Moga à Bègles (bien n°53 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 765 m² au prix de 104 140 € ;
- un délaissé de voirie sis rue Ferdinand Buisson à Bègles (bien n°58 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 442 m² au prix de 50 272 € ;
- un délaissé de voirie AM 865 et 691 (bien n°59 dans l'annexe 1 de l'avenant 1 au protocole foncier) d'une superficie de 1 110 m² au prix de 126 248 €.

TERMES DE L'AVENANT N° 2

Ceci étant rappelé, il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

Le présent avenant n°2 et son annexe 1 annulent et remplacent l'avenant n°1 et son annexe 1 approuvés par délibération n°2012/0565 en date du 28 septembre 2012.

ARTICLE 2

Les autres dispositions du protocole foncier, non contraires aux présentes, entre La Cub et l'EPA restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires originaux

Le _____

Pour La Cub

Pour l'EPA Bordeaux Euratlantique

M. Alain Juppé, Président

M. Stéphan de Faÿ, Directeur général

ANNEXE

Annexe 1 : Annexe 1 modifiée du protocole foncier entre La Cub et l'EPA

Protocole foncier entre la CUB et l'EPA – Avenant n°2

Annexe 1

Remarques:

Les surfaces indiquées dans les tableaux sont des surfaces au sol et les prix unitaires sont des prix par m² au sol.

Les surfaces indiquées dans les tableaux sont issues d'un traitement SIG et données à titre indicatif. Les surfaces des terrains seront définitivement arrêtées lors de la réalisation de bornages par géomètre dans le cadre de la rédaction des différents actes de vente.

La colonne "Préfig." identifie les biens acquis pendant la période de préfiguration, pour lesquels des règles de valorisation spécifiques s'appliquent.

La colonne "Portage" indique le coût de portage forfaitaire pris en charge par l'EPA (règle de calcul par défaut, un calcul aux frais réels étant toutefois admis sur justificatifs)

La colonne "Parc" indique la surface incluse dans les emprises ayant vocation à accueillir le parc aux Angéliques, déduites de la surface cessionnable à l'EPA.

Les lignes en rouge sont les biens dont les modalités de cession sont modifiées par l'avenant n°1 au protocole foncier

Acquisitions 2012

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA				Commentaires / usage actuel
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
12	51 quai de Paludate	Bordeaux	655	31/3/09	658 467	1 005	X	13 169			671 636 Local commercial (Viandocks)
13	3 rue Bobillot	Bordeaux	818	20/1/09	335 213	410	X	6 704			341 917 Local commercial (3 sociétés)
19	34 quai de Paludate	Bordeaux	112	15/10/09	354 936	3 169	X	7 099			362 035 Local commercial (vacant)
22	7 rue Bobillot	Bordeaux	198	16/12/09	198 432	1 002	X	3 969			202 401 Logement (vacant)
25	55 quai de Paludate	Bordeaux	492	4/3/10	506 750	1 030	X	10 135			516 885 Local commercial (vacant)
34	25 rue Bobillot	Bordeaux	103	en cours	162 000	1 573	X	3 240			165 240 Maison individuelle (vacante)
9	4 rue des Terres de Bordes	Bordeaux	135	24/5/07	107 062	793			124		16 688 Bât commercial (vacant)
10	6 rue des Terres de Bordes	Bordeaux	138	28/10/08	155 825	1 129			124		17 059 Maison (vacante)
36	Rue d'Armagnac	Bordeaux	600	divers	0	0			82		49 447 Terrain nu
37	Carle Vernet / Léon Pailliére	Bordeaux	1 193	1998 à 2002	71 455	60			82		98 317 Terrain nu (future maison du projet OIN)
38	Carle Vernet / Poissonnier	Bordeaux	633	20/9/07	319 375	505			103		65 208 Ensemble immobilier bâti à démolir
39	Carle Vernet / Armagnac	Bordeaux	1 223	1998 à 2009	650 900	532			124		151 185 Bâti + terrains divers
73	262/269 rue Carle Vernet	Bordeaux	18 993	23/9/04	2 273 582	120			129		2 442 730 Ancien site France Télécom
Total			25 293		5 793 997	559		44 316			5 100 749
<i>dont apport</i>			18 993		2 273 582						2 442 730
<i>dont acquisitions par l'EPA</i>			6 300		3 520 415						2 658 020

Acquisitions 2013

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA				Commentaires / usage actuel
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
3	Rue Letellier / Quai Deschamps	Bordeaux	7 705	1985-2004	582 000	76			126	2 900	849 464 Terrains en réserve foncière
Total			7 705		582 000	76					849 464
<i>dont apport</i>											849 464
<i>dont acquisitions par l'EPA</i>											0

Acquisitions 2014

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA				Commentaires / usage actuel
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
4	Quai Deschamps / Cité de la Souys	Bordeaux	6 511	1992-2004	1 040 000	278			129	2 000	751 652 Ensemble immobilier bâti à démolir
6	Foliole Pont Saint-Jean	Bordeaux	10 994	8/2/81	295 000	27			129		1 413 961 Terrains nus
23	8 rue Son Tay	Bordeaux	45	16/12/09	102 362	2 275	X	6 265			108 627 Maison (vacante)
31	1 rue Son Tay / 2 rue Cambon	Bordeaux	579	11/5/10	430 000	743	X	26 319			456 319 Immeuble commerce/logements (vacant)
8	Bd JJ Bosc	Bordeaux	16 720	29/11/06	3 185 310	191			129		2 150 394 Ancien site France Telecom occupé
35	Rue Belcier / place F. Buisson	Bordeaux	445	27/4/06	100 000	225			107		47 694 Terrain nu
32	16 rue des Terres de Bordes	Bordeaux	315	10/6/10	170 715	542	X	10 449			181 164 Lot de copropriété (entrepot) (vacant)
101	rue Cabanac		109						100		10 900 Emprise de rue
103	Angle rue Carle Vernet et Quai de Brienne		33						100		3 300 Emprise de rue
Total			35 751		5 323 387	4 280					5 124 012
<i>dont apport</i>											2 165 613
<i>dont acquisitions par l'EPA</i>											2 958 399

Protocole foncier entre la CUB et l'EPA – Avenant n°2

Annexe 1

Acquisitions 2015

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA				Commentaires / usage actuel
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
7	Boulevard Joliot Curie	Bordeaux	18 270	13/1/04	1 155 000	63			87		Site Cacolac
40	Bd JJ Bosc / angle quai de Brienne	Bordeaux	1 148	1975-1990	0	0			164		188 250 Délaissé de voirie
62	114 Quai de la Souys	Bordeaux	1 001	11/5/99	15 000	15			131	1 001	87 544 Délaissé de voirie
63	Rue Emile Henriot	Bordeaux	1 972	11/5/99	29 580	15			87		172 464 Bassin de retenue
70	Carle Vernet / Beck	Bordeaux	4 065	22/7/05	0	0			109		444 387 Délaissé parc relais tram
104	MIN	Bordeaux	3 945						109		431 269 Parties d'entreprises rattachées au MIN
Total		30 401		1 199 580	54					2 921 738	

Acquisitions 2016

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA				Commentaires / usage actuel
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
5	Foliole Pont Saint-Jean	Bordeaux	50 000	7/11/74	1	0			112	6 000	5 441 527 Terrains nus
64	Quai de la Souys	Bordeaux	2 487	2001 (2x)	38 155	15			134	2 487	221 854 Délaissé de voirie
65	138 rue E. Combès	Floirac	704	20/7/89	1 329	2			134		94 201 Terrain nu
102	Ex-station Esso quai de Brienne	Bordeaux	1 126						167		188 335
Total		54 317		39 484 €	1					5 945 916	

Acquisitions 2017

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA				Commentaires / usage actuel
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
2	Parc Relais Stalingrad	Bordeaux	2 000	0	0				136		272 968 Délaissé parc relais tram
14	Rue Port Arthur	Bègles	3 055	24/6/08	363 751	119	X	45 892			409 643 Terrain nu
15	98 quai Wilson	Bègles	3 359	18/11/2008	516 359	154	X	65 145			581 504 Ensemble industriel (vacant)
16	7 rue de la Moulinette	Bègles	1 754	31/3/10	411 051	234	X	51 859			462 910 Atelier de formation, occupé par asso.
17	Rue Y et V Noutary	Bègles	15 938	16/12/09	2 074 014	130	X	261 663			2 335 677 Bâti industriel (vacant)
18	14, rue Solférino	Bègles	3 272	16/12/09	668 264	204	X	84 310			752 574 Local commercial (charcuterie)
27	9 à 13 rue de la Moulinette	Bègles	2 923	15/7/10	552 000	189	X	69 642			621 642 Bâti industriel
41	124 bd JJ Bosc	Bègles	524	3/12/09	263 719	503	X	33 271			296 990 Maison individuelle (vacante)
52	21 rue Marcel Delattre	Bègles	185	23/9/04	33 826	183	X	4 268			38 094 Entrepôt (vacant)
47	14 Rue Pauly	Bègles	658	23/2/96	133 112	202			136		89 807 Bâti à démolir
48	175 Avenue du Maréchal Leclerc	Bègles	464	9/2/99	62 160	134			114		52 774 Maison individuelle
56	Avenue du Pr. Bergonié (AP 28)	Bègles	348	17/6/94	0	0			114		39 580 Délaissé de voirie
57	190 avenue du Pr. Bergonié	Bègles	163	25/3/83	5 122	31			114		18 539 Délaissé de voirie
Total		34 643		5 083 378	159					5 972 701	

Total GENERAL 2012-2017	183 718	18 463 009 €	100							25 914 581
--------------------------------	----------------	---------------------	------------	--	--	--	--	--	--	-------------------

Protocole foncier entre la CUB et l'EPA – Avenant n°2

Annexe 1

Acquisition à la date de libération du site											
n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA			Commentaires / usage actuel	
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
1 66 67	Caserne de la Benauge 1 avenue du 11 Nov (AB 130) 1 avenue du 11 Nov (AB 124)	Floirac Floirac	287 534	31/10/06 0	202 696 0	706 0		A déterminer A déterminer A déterminer			Modalités à définir Bâti Bâti
	Total		821		202 696	706				0	0

Biens à remettre sur le marché

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA			Commentaires / usage actuel	
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
11	44 quai de Paludate	Bordeaux	81	17/02/2009	203 454	2 512	X				Local commercial (boucherie)
20	168 rue des Terres de Bordes	Bordeaux	45	28/04/2009	163 860	3 641	X				Pas de vente à l'EPA
21	96 rue des Terres de Bordes	Bordeaux	162	18/11/2008	213 522	1 318	X				Pas de vente à l'EPA
	Total		288		580 836	7 471					

Biens retirés de la liste des acquisitions

n° plan	Caractéristiques		Achat par la CUB				Vente à l'EPA			Commentaires / usage actuel	
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
51	102 rue du Pr Bergonié	Bègles	1 593	3/12/09	283 234	204	X	29 479		312 713	Terrain avec bâti à démolir
42	Bd JJ Bosc (AE 503 et 505)	Bègles	268	29/10/90	11 000	41			136	36 578	Terrain nu
43	Bd JJ Bosc (AE 433)	Bègles	864	29/6/88	27 000	31			114	98 269	Terrain nu
44	Bd JJ Bosc (AE 115)	Bègles	326	19/2/91	67 863	208			136	44 494	Terrain nu
45	Bd JJ Bosc (AE 117)	Bègles	197	13/7/94	57 555	292			136	26 887	Maison individuelle
46	Rue M. Sembat / rue P. Salin	Bègles	211	9/1/81	35 705	169			114	23 998	Bâti
49	Rue du Prêche	Bègles	1 190	9/5/84	32 654	27			114	135 347	Terrain nu
53	Rue des Frères Moga	Bègles	765	28/4/09	238 488	312			136	104 410	Maison individuelle
58	Rue Ferdinand Buisson	Bègles	442	8/4/03	20 982	47			114	50 272	Délaissé de voirie
59	Délaissé de voirie (AM 865 et 691)	Bègles	1 110	DIVERS	1	0			114	126 248	Délaissé de voirie
	Total		6 966		774 482	1 332				959 216	

Biens à céder par l'EPA à la CUB 2014

n° plan	Caractéristiques		Achat par l'EPA				Vente à la CUB			Commentaires / usage actuel	
	Adresse	Surface (m ²)	Date	Prix (€)	Prix (€/m ²)	Préfig.	Portage (€)	Prix (€/m ²)	Parc (m ²)	Prix (€)	
	Quai de la Souys (LESBATS)	Floirac	8 063	25/7/12	1 110 550	138				2 484 274	dont frais d'acte 14 100 € + mise en sécurité et expulsion
	Quai de la Souys (LESBATS)	Floirac	8 976	21/5/12	1 149 000	128				2 484 274	dont frais d'acte 22 600 € + mise en sécurité et expulsion
	Total		17 039		2 259 550	266				2 484 274	